



L'obtention d'une carte de séjour

Par **WinnieCommon**, le **06/09/2010** à **19:17**

Bonjour,

Je suis une Américaine qui habite, d'une manière irrégulière, en France depuis 4 ans. Je vis avec quelqu'un qui m'aide financièrement. Aussi, je suis mon propre employeur car, de mon côté, je fais des cours particuliers rémunérés en liquide. J'ai besoin de conseils pour enfin commencer la procédure de ma régularisation. J'aimerais aussi pouvoir bénéficier de l'Aide Médicale d'Etat dans le cas où je tomberais malade. Que dois-je faire pour commencer. Merci beaucoup, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Winnie Common

Par **mimi493**, le **06/09/2010** à **19:35**

Vous déclarez vos revenus en France, ainsi que le paiement des cotisations sociales ? Vous avez pris quel statut ? Travailleur non salarié, auto-entrepreneur ?

Par **WinnieCommon**, le **07/09/2010** à **14:54**

Je ne me déclare pas donc, je n'ai aucun statut. Je ne gagne jamais plus que 400 euros par mois donc pour le moment, une consultation avec un avocat est difficile. Je veux me déclarer ainsi qu'obtenir l'ADE que dois-je faire comme premières démarches.